

Le gouvernement wallon doit trouver 100 millions pour ajuster son budget

À l'approche du conclave budgétaire de mai, le gouvernement wallon doit mettre la main sur une centaine de millions. Un montant qui pourrait encore gonfler avec le tax shift.

FRANÇOIS-XAVIER LEFÈVRE

On n'en est pas encore à racler les fonds de tiroir mais la dégradation de la situation budgétaire de la Région va obliger le gouvernement wallon à trouver une centaine de millions d'euros lors de l'ajustement budgétaire prévu du 17 au 20 mai.

L'équation est assez simple. Elle a été résumée devant les députés par le ministre du Budget Jean-Luc Crucke (MR), lundi dernier. Partons d'abord sur une note positive. Depuis le conclave initial pour la préparation du budget 2018, le trésor public wallon a enregistré des recettes institutionnelles supplémentaires de l'ordre de 48 millions. Le gouvernement pourra aussi compter sur un enveloppe tampon de 31 millions qui avait été prévu en septembre.

Un souci avec le Fédéral

L'enchaînement qui suit va par contre limiter les marges de manœuvre du gouvernement.

L'exécutif doit d'abord encaisser deux corrections SEC (imposées par des normes comptables européennes) relatives au Fonds d'inspection automobile, ainsi

qu'une correction relative aux infrastructures hospitalières. Cela devrait donc entraîner une dégradation du résultat budgétaire de 100 millions d'euros pour l'année 2018.

L'autre gros souci vient de «*variations interpellantes*» dans les recettes des droits de succession toujours perçues par le Fédéral au nom de la Région. «*La variation observée entre l'initial et l'ajustement s'élèverait à ce stade à environ 64 millions d'euros pour les droits de succession*», s'inquiète le ministre du Budget.

La Région doit aussi suivre l'arrêt de la Cour constitutionnelle daté du 1^{er} mars 2018 qui, dans le dossier Bebat, invalide la perception de recettes et entraîne un manque à gagner de 3,7 millions. Finalement, la Région va devoir intégrer une vingtaine de millions de dépenses supplémentaires à la suite au dépassement de l'indice pivot et à la hausse de l'inflation.

Quid du tax shift?

Bref, la feuille de route du ministre du Budget est assez simple: il doit trouver une centaine de millions. Il s'agit néanmoins du bas de la fourchette car cette somme n'intègre pas les dépenses nouvelles pour le financement des politiques des ministres. «*Il faut également éclaircir le paramètre du tax shift du Fédéral*», prévient le député Ecolo Stéphane Hazée qui rappelle que le Fédéral a «*oublié*» une somme de 462 millions d'euros pour l'estimation du tax

shift 2018 au détriment des Régions. «*Quel montant la Wallonie va-t-elle devoir prendre en charge?*», interroge-t-il.

Si le ministre du Budget refuse d'évoquer avant le conclave les pistes pour combler ce trou, deux options sont imaginables. La Région peut décider de faire plonger son déficit et de revenir à la trajectoire de 317 millions de déficit 2018 prévue par l'ancien gouvernement PS-cdH. L'autre option, plus probable, serait de jouer sur les techniques comptables et activer un nouveau train d'économies.

Le gouvernement a par contre répété ce jeudi son intention d'atteindre l'équilibre budgétaire en 2020.

«Il faut également éclaircir le paramètre du tax shift du Fédéral.»

STÉPHANE HAZÉE
DÉPUTÉ ECOLO